



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 023

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 6 mars 2019, le *Règlement numéro 023, intitulé « Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme »*.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 11 mars 2019

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE